

Communiqué de presse

Montrouge, le 7 janvier 2019

SODICA Corporate Finance conseille le Groupe toulousain Cogeser dans la cession d'une part de ses activités informatiques au groupe ISAGRI

SODICA Corporate Finance a conseillé les actionnaires du groupe Cogeser dans la cession au groupe ISAGRI de ses activités informatiques d'édition d'ERP dédiées aux coopératives et négoce agricoles, ainsi qu'aux organismes de gestion agréés. A cet effet, SODICA Corporate Finance a détourné cette double activité de l'ensemble des métiers du Groupe, identifié les potentiels repreneurs et mené les négociations entre acheteur et vendeur.

Localisé en région Toulousaine, le Groupe Cogeser via ses filiales @GRISIS, IDA Informatique et SIGALIS, est une référence dans l'informatisation des métiers des coopératives et négoce agricoles avec un chiffre d'affaires combiné de 6,6 millions d'euros.

Parallèlement, sa filiale C2J Info est le challenger N° 1 en France pour l'informatisation des Organismes de Gestion Agréés (OGA) avec un chiffre d'affaires de 1,2 millions d'euros auprès de 100 clients.

Créé à Beauvais en 1983 par Jean-Marie Savalle, son actuel P.-D.G., ISAGRI est un groupe leader dans les services numériques sur les marchés agricoles en Europe, en Chine et au Canada, avec 11 filiales, 2 000 salariés et un chiffre d'affaires de plus de 220 millions d'euros. Avec la marque AGIRIS et sa suite de logiciels de gestion, de comptabilité et de paie, il facilite la gestion de ces entreprises. Grâce à cette opération, le groupe étoffe ainsi son activité d'édition de solutions de gestion intégrée « métiers » pour les grandes entreprises agricoles.

ISAGRI est par ailleurs devenu en 15 ans l'acteur majeur français indépendant de l'édition numérique auprès de la Profession Comptable, avec ses marques AGIRIS et EIC et une croissance annuelle de 15 %. Cette opération confirme son engagement auprès de la Profession Comptable dans laquelle ses logiciels de production et de conseil sont utilisés par 3 cabinets d'expertise comptable sur 4 en France.

Intervenants

Conseils cédants :

- Financier : SODICA Corporate Finance (Hélène Valdiguié, Bastien Robert)
- Juridique : STV Avocats (Maître Steva-Touzery)
- VDD : Mazars (Hervé Kerneis, François Jayr)

Conseil acquéreurs :

- Juridique : Amperal (Denis Polack, Anne-Cécile Croiset)

Origination cédants :

- Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 (Philippe Chamoulaud)

Ingénierie patrimoniale auprès des cédants :

- Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 (Denis Alloun)

- CA Indosuez Wealth (France) (Benoit Cointe)

A propos de SODICA Corporate Finance

SODICA Corporate Finance est la solution Conseil du groupe Crédit Agricole en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière des PME et ETI.

SODICA Corporate Finance accompagne, dans leurs projets, les entreprises et les dirigeants actionnaires dans tous les secteurs d'activités. SODICA Corporate Finance conseille les PME et ETI sur leurs opérations de haut de bilan tant en France qu'à l'international, grâce à son propre réseau de partenaires.

Les équipes de SODICA Corporate Finance sont situées en région et à Paris, garantissant ainsi la proximité de l'expertise et la connaissance des territoires.

SODICA Corporate Finance a développé des expertises sectorielles renforcées, avec des équipes spécialisées dans plusieurs grandes filières : vins et spiritueux, agroalimentaire, immobilier, aéronautique, santé, luxe, et hôtellerie- tourisme. SODICA Corporate Finance accompagne également des sociétés innovantes et des start-up dans des levées de fonds professionnelles.

SODICA Corporate Finance intervient notamment en appui d'expertise en Corporate Finance des réseaux bancaires et des entités du groupe Crédit Agricole, au service de leurs clients.

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016
www.ca-sodica.com